



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contexte sanitaire dans le Maine-et-Loire : Appel à vigilance

Angers, le 22 octobre 2021

Les indicateurs sanitaires se dégradent à nouveau dans le département du Maine-et-Loire avec un taux d'incidence de 58,5 en hausse régulière depuis 3 semaines et porté à plus de 140,3 pour les personnes de plus de 65 ans. Les hospitalisations sont à nouveau en hausse avec 57 patients hospitalisés dont 10 en réanimation.

Cette hausse régulière et ciblée des indicateurs épidémiologiques laisse entrevoir que **cette augmentation du nombre de cas Covid concerne principalement la population des personnes de plus de 65 ans.**

La reprise des activités sociales et culturelles depuis la rentrée et la participation des personnes de plus de 65 ans à des événements mêlant activités et temps conviviaux se sont traduites par plusieurs épisodes groupés de cas (clusters) ces dernières semaines.

Afin de limiter la propagation de ce virus avec des chaînes de contamination qui peuvent être invisibles, car les personnes porteuses sont asymptomatiques, et limiter les formes graves du virus chez les personnes vulnérables, le préfet de Maine-et-Loire, Pierre ORY, appelle à la plus grande vigilance :

Concernant l'organisation des rassemblements de nombreuses personnes et en particulier dans les locaux fermés, il est important de vérifier le passe sanitaire et de rappeler aux organisateurs la nécessité de faire respecter les gestes barrières (gel hydro-alcoolique, masque/distance d'un mètre) et la mise en place d'un carnet de contact pour, le cas échéant, rappeler les participants dans le cadre du "contact tracing".

Il est fortement conseillé aux personnes les plus fragiles et les plus âgées de maintenir le port du masque même lorsqu'il n'est pas obligatoire dans les espaces fermés contrôlés par le passe sanitaire et de respecter au maximum les gestes barrière et éviter les poignées de mains ou les accolades.

Pour limiter les formes graves et le risque de transmission, il est important que la population âgée de plus de 65 ans, qui reste une des plus fragiles, soit bien couverte par la vaccination. C'est pourquoi, le préfet invite les personnes éligibles au rappel de vaccination à le faire sans tarder en prenant contact auprès d'un professionnel de santé pour se faire vacciner rapidement (médecins, pharmaciens ou IDE). Plus largement, les centres de vaccination comme les professionnels de santé restent à disposition avec des rendez-vous disponibles pour réaliser les rappels vaccinaux de toute la population de plus de 65 ans.

